

MUNICIPALITÉ

## **AVIS DE LA MUNICIPALITE**

Lors de sa séance du 6 novembre 2017, le Conseil communal de Founex a :

- Approuvé le préavis N°28/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 265'000.00 en vue de financer l'acquisition et la réfection de la parcelle N° 232 – Avenue de Bossey;
  objet soumis à référendum;
- Approuvé le préavis N°29/2016-2021, concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 140'000.00 pour la révision du PDCom, du PGA et de son règlement sur la police des constructions; objet soumis à référendum;

Claudine Luquiens Greffe Municipal

Fax 022 960 88 89

## Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.